



Vélizy-Villacoublay

Ecole élémentaire Buisson



3, rue Molière

Temps scolaire

Directeur : Nicolas CHOBILLON
Jours de décharge : vendredi et 3/4 mercredi
01 34 58 12 22 / 0783576n@ac-versailles.fr

Temps périscolaire

Directrice : Ageliki GEORGIU
Directrice adjointe : Tiffany MONTEIRO
peribuisson@velizy-villacoublay.fr



Edito



Bonne rentrée 2022
à tous ceux qui, de près
ou de loin, font vivre les
écoles Véliziennes !
De la nouvelle venue
Simone Veil aux plus his-
toriques de la Commune,
c'est toujours un plaisir de voir la vie péné-
trer à nouveau les écoles et d'accompagner
au mieux cette nouvelle année de scolarité !

Damien Metzlé
Adjoint au Maire,
chargé de l'Education

Structures de secteur du mercredi

L'ALSH mercredi ou l'AMS se fera au sein de l'école élémentaire Buisson.

Contact avec la Direction de l'éducation



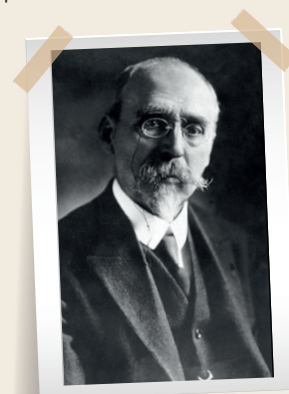
Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

Emploi du temps de l'école

	ÉCOLE BUISSON				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 1h30 de 11h30 à 13h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h
13H30 À 15H00	Temps scolaire 1h30	Temps scolaire 3h00	Temps périscolaire	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
15H00 À 16H30	TAP 1h30			TAP 1h30	
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

Origine du nom de l'école

Ferdinand Buisson était un philosophe, éducateur et homme politique français, il est l'un des cofondateurs de la Ligue des droits de l'Homme, qu'il présidera de 1914 à 1926.



Organigramme de l'école



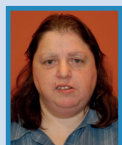
Nicolas CHOBILLON
Directeur Scolaire



Ageliki GEORGIU
Directrice Péri-scolaire



Tiffany MONTEIRO
Directrice Adjointe
Péri-scolaire



Nathalie NEVEU
Gardiennne



Valérie SAUTIN
Responsable de Self

INFO ÉDUCATION

- **Règlement intérieur** [cliquez ici](#)
- **Dématérialisation des démarches**
(Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence)
[cliquez ici](#)
- **Facture unique** : mandat SEPA disponible
[cliquez ici](#)
- **Tutoriel inscription scolaire**
[cliquez ici](#)

CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne** du 21/10 au 7/11
Inscription du 19/09 au 2/10
- **Vacances de fin d'année** du 16/12 au 3/01
Inscription du 21/11 au 4/12
- **Vacances d'hiver** du 17/02 au 6/03
Inscription du 16/01 au 29/01
- **Vacances de printemps** du 21/04 au 9/05
Inscription du 20/03 au 02/04
- **Vacances d'été** le 8/07
Inscription du 29/05 au 18/06

Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy-Tout-En-Un.

Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



Connexion www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Education : education@velizy-villacoublay.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1^{er} jour des vacances

